



Assurance-vie

Les meilleurs contrats performants et accessibles

1.748 Mds€
Montant de l'encours de l'assurance-vie fin avril

Les unités de compte représentent une part de plus en plus importante des versements sur les contrats. Sont-elles une solution pour renouer avec le rendement face à des fonds en euros très faibles?

- **Plus de 30 contrats multisupports** passés à la loupe
- **Attention aux frais** en cascade qui peuvent grever la performance
- **Les fonds les plus populaires** ne sont pas toujours les meilleurs

Dossier réalisé par **Rémy Demichelis avec Pascal Estève**

Avec le déconfinement, les Français vont enfin pouvoir retourner au guichet de leur banque et verser de l'argent sur leur contrat d'assurance-vie. Car c'est un placement qui a grandement souffert de la pandémie de Covid-19. Il a connu une décollecte de 2,1 milliards d'euros en avril et presque autant en mars, ce qui a fait passer son solde pour 2020 dans le rouge, à - 1,9 milliard d'euros, selon les chiffres de la Fédération française de l'assurance.

L'assurance-vie reste en effet grandement dépendante de son modèle traditionnel : gestion au guichet et part importante des versements sur les fonds en euros – plus de 70% de la collecte encore pour 2019.

Pendant longtemps, ces supports, dont le capital est garanti et disponible à tout moment, ont été privilégiés par les souscripteurs. Cependant, les unités de compte (UC), qui comportent un risque de perte du capital (mais un plus grand potentiel de valorisation), gagnent du terrain. Elles représentaient, toujours en avril, plus de 32% de la collecte mensuelle malgré la crise sanitaire et économique, en hausse de près de 10 points par rapport au même mois de l'année précédente.

Ces UC sont accessibles via les contrats dits « multisupports », c'est-à-dire qui ne proposent pas uniquement un fonds en euros.

Les multisupports représentent aujourd'hui une minorité des contrats détenus par les Français : 17 % d'entre eux seulement déclarent

avoir souscrit ce type d'assurance-vie, selon un sondage Audirep pour l'Autorité des marchés financiers. Mais ces produits rassemblent aujourd'hui l'immense majorité des contrats commercialisés. Il faut dire que de nombreux assureurs, de la Carac à la MIF, traditionnellement portés sur le « monosupport », ont dû se résoudre à introduire des UC dans leurs offres.

ESPOIRS ET DÉBOIRES DES UNITÉS DE COMPTE

Car le rendement moyen des fonds en euros se réduit comme peau de chagrin au fil des ans : 1,83 % pour 2018, 1,46 % l'année dernière, selon notre estimation, et il pourrait descendre à 1% pour 2020. Leur destin semble être ainsi de couvrir tout juste l'infla-



tion. On est loin des 2,6% considérés par les épargnants comme le rendement optimal pour trouver un placement sans risque satisfaisant, toujours selon le sondage Audirep.

Afin d'obtenir des performances plus intéressantes, les UC apparaissent ainsi comme une solution. Toutefois, il ne faut pas être dupe de discours commerciaux favorables, car ces supports présentent souvent des frais plus élevés et sont donc plus rémunérateurs pour les émetteurs (*lire aussi p. 7*).

Les UC ont été beaucoup mises en avant par les assureurs, mais aussi par le gouvernement et même par l'autorité de contrôle du secteur à l'automne 2019. « *Nous avons eu une activité soutenue depuis le début de l'année et une part UC élevée* », confie Hugues Aubry, membre du

comité exécutif de Generali France. Ses assurés ont plus que les autres choisi les placements à risque : les UC représentaient 58% des versements avant la crise, en hausse de 20 points par rapport à la même période l'année précédente.

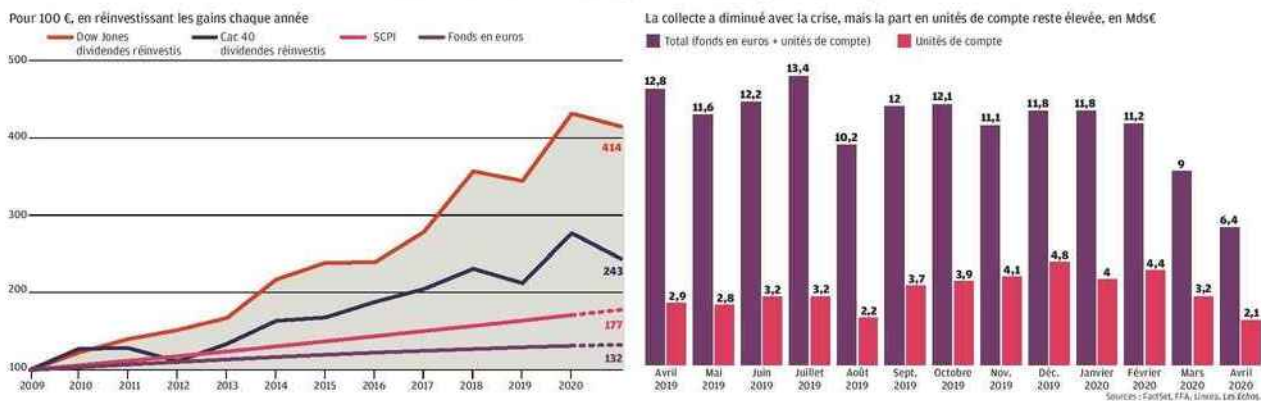
Les contrats Generali sont habituellement prisés de ceux qui cherchent des UC, mais le groupe a aussi été l'un des principaux instigateurs de l'offensive contre le fonds en euros. Il limite maintenant sur certains contrats à 50% la part maximale que les assurés peuvent orienter vers le fonds en euros à chaque versement (c'est du moins l'objectif espéré de sa nouvelle politique de souscription), quand ses concurrents autorisent encore 70% ou même 100%.

DONNER DU TEMPS AU TEMPS

Manque de chance pour ceux qui ont suivi les recommandations des grands acteurs, le krach de mars est passé par là. Mieux valait ne pas avoir un besoin pressant de l'argent placé : « *Le long terme, c'est l'essence même du multisupport* », explique Guillaume Eyssette, directeur associé du cabinet Gefinéo. Depuis, les marchés se sont en partie redressés.

Encore faut-il convaincre les Français d'investir sur des produits qui comportent un risque de perte du capital. Ils estiment en effet que le rendement minimal attendu en contrepartie de ce risque est de 7% par an (Audirep). C'est beaucoup, sachant que l'évolution moyenne par an du Cac 40 sur cinq ans, avec les dividen-

L'assurance-vie a souffert de la crise, mais il faut savoir prendre son temps





des réinvestis (Cac 40 GR), est d'un peu moins de 2%, en raison de la chute récente de la Bourse. Toutefois, ce chiffre s'élève à 6,7% sur dix ans. Autrement dit, il n'est pas impossible d'arriver – presque – à la performance désirée en investissant sur l'indice parisien, par exemple, si l'on sait se montrer très patient. Mais, bien sûr, il n'y a pas que le Cac 40 dans l'assurance-vie. Les UC rassemblent, certes, les supports qui suivent un indice, dits « trackers » ou ETF, mais aussi des supports immobiliers (SCPI, SCI, OPC1), les fonds d'actions (OPCVM), d'obligations, etc. « Quand on se lance sur les marchés, la diversification est une règle de base », souligne Stéphanie Cohen, directrice générale du courtier en ligne Altaprofits. Et quel que soit le mode de gestion choisi par l'épargnant, ce dernier peut conserver une poche de fonds en euros afin de ne pas tout risquer. « On recommande de prévoir trois enveloppes, explique Guillaume Eyssette. Une court-terme, où l'on privilégie la liquidité pour faire face aux imprévus ; une moyen-terme, à quatre,



Avec les dividendes réinvestis, le Cac 40 a rapporté 6,7% par an sur dix ans.

cinq ans, avec des fonds d'allocations [avec des actifs variés] ou flexibles [dont l'allocation est modifiée selon les convictions du gérant], pour l'achat d'une résidence par exemple ; et une long-terme, avec laquelle on pourra prendre plus de risques. »

Dans tous les cas, il s'agit aussi de prendre le temps de définir son profil, son horizon de placement et de ne pas tout miser d'un coup.

« Il n'y a pas de meilleur conseil que de choisir l'épargne programmée, ajoute Xavier Prin, directeur marketing de Boursorama. Cela permet de lisser les points d'entrée sur les marchés et on voit que dans tous les cas, c'est gagnant. Entrer sur un point bas, c'est l'idéal, mais on n'est jamais sûr d'arriver au bon moment. » Les versements peuvent ainsi s'étaler sur plusieurs mois et sur plusieurs produits en même temps, toujours dans l'objectif de répartir le risque.

OBLIGATIONS : PEU RISQUÉES, PEU RENTABLES

Les plus prudents avaient l'habitude de s'orienter vers des fonds en obligations, c'est-à-dire en emprunts d'Etat ou d'entreprise. Toutefois, ces produits constituent déjà l'essentiel de la composition des fonds en euros. Il n'y a donc pas grand intérêt à aller vers ces fonds obligataires par rapport au placement phare et sécurisé de l'assurance-vie. Surtout que les grands groupes et les pays européens les plus stables obtiennent toujours des taux très faibles, voire

négatifs, pour leurs emprunts : le rendement risque donc d'être proche de zéro.

A moins de choisir des fonds obligataires spécialisés dans les petites et moyennes entreprises ou les pays émergents, mais le niveau de risque est alors plus élevé.

LES SCPI : PIERRE, FEUILLE, CISEAUX

Parmi les supports réputés pour leur prudence sont également bien placées les sociétés immobilières (SCPI, SCI, OPC1), qu'on appelle aussi la « pierre-papier ». Il s'agit d'entreprises qui détiennent des immeubles. Selon leur catégorie, elles possèdent plus ou moins de bureaux, de commerces ou de résidences, voire de bâtiments plus spécifiques comme des cliniques. Réputés pour leur stabilité, ces produits risquent néanmoins de souffrir des retards de loyers et des impayés dus à la crise. Le rendement moyen en 2020 pourrait s'élever à 3,98%, contre 4,4% selon une étude de Linxea. Les frais sont enfin plus lourds que sur les autres supports.

ETF : SUIVRE L'INDICE

Avec des tarifs très bas et des performances comparables (voire supérieures) à celles des gérants, les ETF connaissent un grand succès. Aussi appelés « trackers », ils ont pour tâche de reproduire un indice ou même le cours de matières premières. Attention toutefois sur ces derniers : « De manière générale, les ETF qui investissent sur



des matières premières impliquent qu'on n'a pas l'assurance de les voir varier comme leur sous-jacent, précise Gilles Belloir, il faut surveiller la tracking error. » Ces ETF sont en effet accusés d'être à l'origine de la chute spectaculaire des prix du pétrole en avril : comme ils n'avaient pas l'intention de prendre livraison des barils, ils ont dû tout vendre coûte que coûte, même à prix négatifs.

LES FONDS D' ACTIONS : PRESQUE LA BOURSE

Les fonds d'actions, comme leur nom l'indique, sont investis sur les marchés en actions. Il existe de nombreux types : diversifiés, actions Europe, émergents, etc. Ce sont les placements phares des unités de compte, ceux qui dépendent de l'expertise d'un gérant. Ils

permettent ainsi de faire mieux – mais parfois moins bien – que les indices.

LES TITRES VIFS : LA BOURSE EN DÉCALÉ

Certains des contrats que nous vous présentons permettent également d'investir directement dans des actions, des titres vifs. Mais il ne faut pas prendre l'assurance-vie pour un compte-titres : les ordres d'achat et de vente sont souvent passés avec un jour ou une semaine de décalage. Quant aux dividendes, comme pour d'autres produits, ils sont réinvestis au lieu d'être versés à l'épargnant. Il est ainsi rémunéré en parts et non en dividende. C'est une bonne solution pour les amateurs de Bourse qui veulent investir pour longtemps sur des valeurs.

ESG : PLUS RESPONSABLE

Enfin, l'investissement socialement responsable (ISR) ou ESG (environnement, social et gouvernance) permet, dans le premier cas, de choisir des supports qui remplissent un certain nombre de critères de développement durable ou, pour le second, qui font mieux que les autres dans ce domaine. ISR est en France un label attribué par l'Association française de normalisation (Afnor).

Nous avons choisi pour nos fiches (lire p. 8 à 11) de mettre en avant les supports immobiliers, les ETF, les titres vifs et l'ESG qui représentent, à notre avis, les nouveaux centres d'attention pour les titulaires présents ou futurs d'une assurance-vie.

